

FC

TUTEUR

**TUTEUR DE PROXIMITÉ
TUTEUR RÉFÉRENT**

○ FORMATION QUALIFIANTE

**A DESTINATION DES PROFESSIONNELS
ACCOMPAGNANT DES STAGIAIRES**



IRTS

FRANCHE-COMTÉ

**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
DE FRANCHE-COMTÉ**

**1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**

irts-fc.fr

LA FORMATION

La qualification des professionnels et le développement de la qualité du service rendu aux personnes accompagnées constituent des enjeux forts du secteur sanitaire, social et médico-social. La promotion de la fonction tutorale et sa professionnalisation dans les sites qualifiants constitue l'un des moyens essentiels de répondre à ces enjeux.

Organisée en 3 modules, la formation vise à doter les tuteurs d'une démarche méthodologique et de compétences opérationnelles pour mener à bien leurs missions. Elle permet aux tuteurs de s'inscrire dans une logique de développement continu des compétences pour l'ensemble des activités liées à la fonction tutorale - depuis l'accompagnement de proximité des stagiaires jusqu'à l'animation de la fonction tutorale à l'échelle d'un établissement ou d'un service, en passant par la transmission des compétences et la participation à la certification des stagiaires.

La formation est proposée sous une forme modulaire : **2 possibilités**

- **1 • Le candidat s'inscrit dans une démarche d'acquisition globale.** Suivis dans l'ordre et en continu, les modules permettent un parcours évolutif allant d'une fonction tutorale de proximité vers une fonction d'organisation et de coordination de l'accueil des stagiaires à l'échelle d'un site qualifiant.
- **2 • Le candidat valide les modules à son rythme.** Suivi de façon unitaire chaque module permet de développer des compétences identifiées pour répondre à des besoins spécifiques, dans une logique de projet individuel de professionnalisation tout au long de la vie. Les modules s'acquiert dans l'ordre.

La formation de Tuteur est conçue dans le cadre plus large de celle de Formateur en site qualifiant et peut s'inscrire dans un parcours de professionnalisation de la fonction de Formateur, que ce soit sur site ou en centre de formation - Maître d'Apprentissage, Formateur en milieu professionnel (licence professionnelle), Formateur d'Adulte.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former et qualifier les professionnels en situation de formateur sur site qualifiant, plus particulièrement leur permettre :

- d'acquérir des connaissances spécifiques en pédagogie en situation de travail
- de développer des savoir-faire de transmission
- d'organiser un parcours d'accompagnement personnalisé jusqu'à l'évaluation
- de favoriser la posture réflexive de l'apprenant
- de développer des compétences de coordinateur dans les dispositif d'accueil des stagiaires et des nouveaux salariés dans un établissement ou un service

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Public concerné :

Tous les diplômés du secteur disposant d'une ancienneté d'au moins 3 ans et en situation de formateur en site qualifiant.

CONTENU DE LA FORMATION

UNE FORMATION QUALIFIANTE DE 120H ORGANISÉE EN 3 MODULES DE 40H

MODULE 1 40H

TUTEUR DE PROXIMITÉ : LES BASES

Ce module est centré sur les fonctions opérationnelles. Les compétences visées sont celles relatives à l'accompagnement des tutorés en termes :

- d'organisation du parcours de formation du tutoré à travers la construction et la conduite du projet d'accompagnement
- de transmission de compétences dans le cadre de la construction d'une identité professionnelle
- de supervision et d'évaluation du parcours de formation et de professionnalisation

MODULE 2 40H

TUTEUR DE PROXIMITÉ : APPROFONDISSEMENT

L'approfondissement des compétences dont l'acquisition est visée par le Module 1 est centré sur 3 axes :

- la connaissance des métiers du secteur
- leurs modalités d'évaluation et de certification
- la construction de la posture de tuteur

MODULE 3 40H

TUTEUR RÉFÉRENT

Ce module vise le développement de la fonction tutorale vers la fonction de Référent de site qualifiant centrée sur l'organisation du tutorat en interne et la coordination, en lien avec les établissements de formation, de la politique d'accueil des stagiaires et du suivi des parcours de professionnalisation.

VALIDATION DES MODULES / DE LA FORMATION

Chaque module est validé par la remise d'une attestation de compétences délivrée par l'IRTS de Franche-Comté.

DOSSIER D'INSCRIPTION À RETIRER AUPRÈS DU SECRÉTARIAT.

COÛT DE LA FORMATION

MODULE SEUL : 475,60 €

PARCOURS COMPLET DE 3 MODULES : 1426,80 €

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

- ▶ Plan de développement des compétences de l'employeur
- ▶ Financement par un Fonds d'Assurance Formation (FAF)
- ▶ Financement personnel

CO-FINANCEMENT POSSIBLE

SE RENSEIGNER

Vous souhaitez vous inscrire à cette formation

Contactez le secrétariat

Florence LELEU : 03 81 41 61 05
florence.leleu@irts-fc.fr

Vous avez besoin d'informations concernant les métiers,
votre orientation et les modes d'accès à la formation

Contactez le service Information/orientation

Fabrice BOUTEILLER : 03 81 41 67 56 · fabrice.bouteiller@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

Isabelle HYNAUX : referent.handicap@irts-fc.fr